

Arrêté des Comptes et Durabilité 2025

Sociétés Industrielles et Commerciales

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Soit 8h au total

PRIX

1 090 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

18 novembre 2025
Théâtre Mogador
25 rue de Mogador, 75009 Paris

FORMATEURS

Experts KPMG
Intervenants externes

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Echo – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables administratifs et financiers, Directeurs Administratif et Financier, Directeurs et équipes normes comptables, Directeurs et équipes consolidation, Directeurs et équipes comptables, de sociétés établissant des états financiers ou reporting en IFRS et/ou règles comptables françaises, Directeurs et équipes RSE/ESG

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Maîtriser l'actualité comptable IFRS, règlementaire de clôture et actualité fiscale associée
- Analyser les dernières évolutions de l'actualité comptable française et actualité fiscale associée
- Appréhender l'actualité comptable prospective
- Décrypter l'actualité ESG durabilité dans la communication financière et extra financière

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Présentation et apports des experts KPMG
- Participation du régulateur (AMF) concernant les recommandations de clôture
- Participation des normalisateurs comptables (ANC, IASB, IFRS IC) sur les dernières évolutions comptables
- Des témoignages d'institutionnels, de représentants d'entreprises, de partenaires dont l'APDC et Acteo... pour partager leurs expériences pratiques
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

PROGRAMME

1ÈRE PARTIE : ACTUALITE COMPTABLE ET FISCALE

ACTUALITÉ COMPTABLE IFRS DE CLÔTURE

- Référentiel IFRS applicable
- Principales décisions de l'IFRS IC
- Enjeux climatiques dans les comptes
- Recommandations ESMA/AMF pour la clôture 2025

ACTUALITÉ FISCALE DANS LES COMPTES

ACTUALITÉ COMPTABLE IFRS PROSPECTIVE

- IFRS 18 Présentation des états financiers
- Autres projets en cours à l'IASB



Arrêté des Comptes et Durabilité 2025

Sociétés Industrielles et Commerciales

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Soit 8h au total

PRIX

1 090 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

18 novembre 2025
Théâtre Mogador
25 rue de Mogador, 75009 Paris

FORMATEURS

Experts KPMG
Intervenants externes

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Echo – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

2ÈME PARTIE : ACTUALITÉ EN TERMES DE DURABILITÉ

INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL

- Rôle de l'ESG dans la transformation des comportements

ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE

- Taxonomie Durable
- Normes de reporting de durabilité (européennes "actes délégués", normes sectorielles, spécifiques PME, entreprises non-UE, normes internationales,...)
- Devoir de vigilance (CSDDD)
- Facteurs clés de succès

TÉMOIGNAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES

- Entretiens avec des experts RSE des entreprises, et d'autres institutions en lien avec l'actualité réglementaire
- Entretien avec un représentant de l'EFRAG
- Entretien avec un représentant de la DGT
- Entretien avec un représentant de l'AMF

NB : Le programme pourra être ajusté en fonction de l'actualité

